

MATIERE
(05 crédits)

MESURES LINEAIRES ET ANGULAIRES

OBJECTIFS

Cette matière permet l'acquisition des enseignements de base de la topographie. Elle présente les principaux types d'appareils ainsi que les principales méthodes utilisées dans la mesure des distances et des angles.

COMPETENCES VISEES

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera en mesure de :

- 1/ Connaître et utiliser les appareils topographiques de mesure des angles et des distances.
- 2/ Calculer les distances, les gisements, les dénivelées, les erreurs et les tolérances et maîtriser les précisions des appareils.

PRE-REQUIS

Le cours théorique requiert des connaissances préalables acquises en mathématiques (géométrie et trigonométrie) dans le cycle secondaire.

STRUCTURE DU COURS

Le cours est articulé autour des points essentiels cités ci-après :

- **CONNAISSANCES DE BASE** : Définitions, Sciences apparentées à la topographie, Echelle, Positionnement géodésique, Types de coordonnées, ...
- **MESURE DES ANGLES** : Sortes d'angles, Unités de mesure, Erreurs et précision, Gisement, ...
- **MESURE DES DISTANCES** : Mesure directe, Mesure indirecte, Jalonnement, Erreurs et précision, ...
- **QUALITE DES MESURES** : Erreurs, Précisions, Tolérances, ...
- **ALTIMETRIE** : Nivellement direct et indirect, Nivellement par cheminement et rayonnement, ...
- **PLANIMETRIE** : Coordonnées et conversion, Canevas et densification, ...

Les travaux dirigés et pratiques reprennent toutes les parties enseignées en théorie avec un encadrement individuel de l'étudiant afin de très bien s'accommoder avec les appareils de mesure.

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Le cours est dispensé le mardi matin de 08h30 à 10h00 à partir du 01 octobre 2024. Les travaux pratiques sont assurés les matinées du dimanche et lundi pour les deux groupes à partir du 29 septembre 2024.

L'ensemble du cours s'étale sur un semestre de l'année académique. L'assiduité aux cours, et à l'ensemble des activités pédagogiques ayant trait à cette matière, est obligatoire.

EVALUATION

L'évaluation est basée sur le principe du contrôle continu des connaissances. Ainsi, il est organisé, au cours du semestre, des contrôles écrits et des comptes rendus de travaux pratiques dont la moyenne est (CC). Une épreuve de synthèse, dénommée examen final (EF), aura lieu en fin de semestre. La note finale sera calculée comme la moyenne de (CC) et (EF).

Un examen de rattrapage (ER) sera organisé pour les étudiants n'ayant pas eu la moyenne requise et remplacera tout juste l'examen final et la note finale sera calculée comme la moyenne de (CC) et (ER).

CONTACT

MELOUKA Smaïn

smain.melouka@univ-tlemcen.dz

Institut des Sciences et Techniques Appliquées, Pôle Kiffane, Haï Zitoun, Université de Tlemcen